SION, LUNDI 22 AOUT 1938. PARAISSANT LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI No 94. — 35me ANNEE

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
ET DE SION

Administration et Rédaction: Imprimerie-Lithographie Fiorina & Pellet, Sion

Téléphone No 2.14.60 Chèques post. IIc 1114

Abonnements : SUISSE: un an . . . Fr. 8.— avec Bulletin officiel Fr. 12.50; 6 mois . . „ 4.50 „ „ „ „ 6.50; 3 mois . . „ 2.50 „ „ „ „ 3.50; ETRANGER: un an „ 15.—

Régie des annonces PUBLICITAS Avenue de la Gare, SION Tél. 2.36 - Chèq. post. IIe 485 Succursales: Lausanne, Genève, Fribourg, etc. Correspondants à l'Etranger. ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct., Suisse 10 ct., Etranger 12 ct., RECLAMES: 20 ct.

Un mot de bienvenue !

Le «Journal et Feuille d'Avis du Valais» a traversé, et traverse encore, une période de pénibles épreuves dues à des rivalités et à des procès entre membres d'une seule et même famille, luttes qui ne peuvent du reste nullement intéresser le public. Nous nous garderons donc bien d'en parler, même si d'autres n'ont pas cru devoir observer certaine règle élémentaire de discrétion qui s'impose en pareille occurrence.

En notre qualité de très ancien collaborateur et ami dévoué d'un journal dont nous ne voulons que le bien, qu'il nous soit permis, puisque la commission intérimaire autant que le nouveau propriétaire ont bien voulu nous demander de poursuivre notre collaboration, qu'il nous soit permis disons-nous, de souhaiter au propriétaire et Directeur du journal tous les meilleurs vœux qu'un ami sincère formule pour la réussite et la prospérité de l'œuvre entreprise dans un nouveau local des plus sympathiques.

Pour ce qui nous concerne personnellement, en assumant la si lourde tâche qu'est actuellement la chronique internationale, nous nous efforcerons de poursuivre toujours et sans cesse la ligne droite de conduite que nous nous sommes tracée. Relever et commenter tous les évènements qui se déroulent dans le monde sous les regards angoissés d'une humanité inquiète, chercher la vérité historique seule, tel sera, comme par le passé, le but constant de notre labeur.

Nous ne manquerons jamais, d'autre part, de faire des efforts pour encourager les diverses sociétés locales, artistiques ou littéraires, qui contribuent avec tant d'ardeur et de mérite à faire de notre petite capitale un centre intellectuel d'une valeur incontestable.

Mais, pour aller de l'avant, muni du courage nécessaire, il nous faudra pouvoir compter sur l'indulgence et la fidélité coutumières de tous nos chers lecteurs. Sans leur précieux concours, notre tâche ne pourrait jamais s'accomplir avec fruit.

Merci donc du fond du cœur à tous. Puisse le «Journal et Feuille d'Avis» ne voir désormais que des journées ensoleillées, éclairées par ce bel astre valaisan en train de dorer actuellement les grappes fécondes de nos coteaux. C'est là un vœu que nous demandons au Ciel d'exaucer en faveur d'une feuille qui cherche uniquement à instruire et à intéresser ses lecteurs, sans jamais froisser aucune de leurs convictions, ni aucune de leurs croyances.

Alexandre Ghika.

Chronique internationale

Un monument qui parle...

(De notre correspondant attitré)

M. Lansbury, ancien ministre anglais, se rend à présent dans l'Europe centrale et orientale comme «ambassadeur de conciliation». On sait qu'il travaille depuis trois ans pour demander aux hommes d'Etat d'insister pour qu'avant qu'une catastrophe n'éclate, se réunisse une nouvelle conférence en vue d'examiner toutes les causes fondamentales de la guerre.

L'ancien ministre est certain que les causes de guerre peuvent être éliminées. Elles ne sont pas politiques, mais économiques, dit-il, et voilà pourquoi elles soulèvent tant de mécontentements et de haines.

On pourrait demander à M. Lansbury si vraiment il a la ferme conviction qu'une nouvelle grande conférence internationale pourrait avoir plus de succès que les assemblées de la S. D. N. Calmerait-elle le moins du monde la grande nervosité actuelle. N'est-ce pas aussi la situation politique générale qui inquiète la finance et le mouvement économique de toutes les nations ? Guerre civile d'Espagne, formidable réarmement allemand, préparatifs militaires partout, difficultés du problème tchécoslovaque, ne sont-ce donc là que des questions purement économiques, suscitant des appréhensions sans le moindre caractère politique ?

Nous ne le pensons assurément pas. Car enfin, pour mener à bien tant d'efforts économiques, il faudrait avant tout que la situation politique s'améliorât de façon à permettre que la causerie projetée soit en dehors de la question des Sudètes, du général Franco ou des positions nippo-soviétiques dans un Tchang-Kou-Feng mandchou quelconque, en dehors également de ces relations si peu franches et cordiales existant actuellement entre la France et l'Italie et que le tout récent conflit touristique entre les deux pays n'est certes pas fait pour améliorer en quoi que ce soit.

On peut dire que la suspension du visa des passeports prise sans limite de temps, interrompt toute relation touristique entre la France et l'Italie. Pourquoi le gouvernement de Rome a-t-il pris cette décision? Est-ce la preuve que la mauvaise humeur va en s'aggravant et que le mauvais état des relations continuera à s'opposer à ce que tout rapport normal sur le terrain politique et diplomatique entre Rome et Paris s'établisse enfin sans arrière-pensée.

M. Mussolini a-t-il craint put-être que trop d'Italiens iraient le 15 août en Corse, à Ajaccio, assister à l'inauguration du monument élevé en l'honneur du grand Napoléon, né comme on le sait, dans cette ville, le 15 août 1769, quelques mois à peine après la session faite par les Génois, de l'île de Corse à la France?

Et pourtant que d'enseignements n'y aurait-il pas à recueillir au pied de cette nouvelle statue se détachant sur un petit tertre historique où Bonaparte enfant aimait rêver, hors de ville, et apprendre, dans le recueillement, la plupart de ses lecons d'écolier!

Mais nous voilà déjà loin de cet angoissant problème espagnol, cause de tant de gâchis, et dont rien ne vient hâter l'issue puisque l'on tarde de tous les côtés à lui enlever enfin son caractère de lutte internationale, sanglante, entre deux idéologies qui cherchent à gouverner le monde. Le général Franco et ses adversaires ne comprennent-ils donc pas qu'ils n'ont qu'une seule chance de salut, rapatrier tous les étrangers qui les empêchent de se comprendre entre-eux, de se rapprocher et de sauver leur patrie commune de toute intervention étrangère, autant communiste que fasciste ou hitlérienne.

Oui nous aimerions voir les principaux chefs de cette criminelle guerre civile, ainsi que d'autres hommes d'Etat se recueillir au pied du monument dû au ciseau du grand prix de Rome, Roder Scassam. Du haut des marches sur lesquelles sont inscrites les victoires et les réalisations civiques de celui que certains aujourd'hui, cherchent trop à imiter, et mal, le grand Napoléon leur dirait sans doute que c'est l'Espagne, beaucoup plus que Moscou ou Waterloo qui l'a conduit vers cette petite île dont le nom, chose curieuse, est le dernier mot figurant sur le cahier de l'écolier Bonaparte rêvant dans la grotte de Casone : «Sainte-Hélène, petite île . . .», voilà en effet ce que l'on peut lire à la fin du dit cahier.

l'Espagne sera-t-elle la Sainte-Hélène de certaines dictatures ?

Alexandre Ghika.

La question des réfugiés

Dans sa séance de vendredi, le Conseil fédéral a pris connaissance des mesures prises par le Département fédéral de justice et police à propos de l'afflux considérable de réfugiés enregistré ces dernières semaines. Il a ratifié la procédure adoptée à ce sujet jusqu'à présent, ainsi que la décision du Département fédéral de justice et police de refouler toutes les personnes voulant pénétrer en Suisse sans papiers de légitimation suffisants, après avoir entendu un exposé de M. le conseiller fédéral Motta, remplaçant du chef du Département de justice et police, sur l'ensemble de la question.

D'après les informations émanant des organes chargés du contrôle de la frontière et parvenues jusqu'au début de la séance du Conseil fédéral, l'afflux des réfugiés ces derniers temps a été moins fort qu'on pouvait le craindre. Il n'a comporté qu'une vingtaine de personnes en chiffre rond.

Echos

Curieuse tentative de meurtre

Dimanche dernier un médecin était appelé au début de l'après-midi chez un jardinier de 46 ans, qui s'était blessé durant une tentative de suicide. Il avait des blessures à la tête et au bras. Transporté au Klaraspital, on n'avertit pas la police jusqu'au lendemain, car alors les médecins de l'hôpital crurent pouvoir déclarer que les blessures ne provenaient pas d'un suicide. Le blessé et sa femme, âgée de 37 ans, donnèrent sensiblement la même version du drame. Quelques détails ne coïncidaient cependant pas. On arrêta la femme, qui avoua enfin qu'elle était coupable. Dans une crise de découragement, provenant de la nervosité et de difficultés financières, elles s'était laissée aller à ce geste. Le mari se serait accusé de suicide manqué pour sauver sa femme de la prison.

Les prix et les salaires au pays des Soviets

Les statistiques officielles publiées en Russie soviétique font toujours grand cas de l'augmentation constante des salaires des ouvriers et employés. Ces statistiques montrent que de 1933 à 1938, les salaires ont à peu près doublé. La situation faite aux ouvriers est-elle donc si brillante au paradis soviétique ? On peut en douter et un examen quelque peu attentif de la question montre immédiatement qu'en réalité il en va tout autrement. En effet, si les salaires ont doublé, le *prix des marchandises* de première nécessité a lui plus que quadruplé. Ainsi, la puissance d'achat procurée par le salaire d'un ouvrier, qui était déjà faible en 1932, *se trouve aujourd'hui réduite de moitié.* Il est donc facile de s'imaginer dans quelles conditions pénibles un ouvrier est obligé de vivre en Russie.

Avant la guerre, le salaire d'un ouvrier de fabrique en Russie s'élevait à 24,3 roubles-or par mois. Cela représentait en denrées alimentaires 53 kg. de viande de bœuf ou 202 kg. de farine ou 21 kg. de beurre. Aujourd'hui, avec son salaire mensuel, l'ouvrier russe ne peut acheter que 29 kg. de viande ou 75,5 kg. de farine ou 13,6 kg. de beurre. Comme on le voit, l'ouvrier russe sous le régime soviétique gagne beaucoup moins qu'au temps honnis du régime tzariste.

La presse soviétique prétend, il est vrai, que la moyenne des salaires pour les ouvriers travaillant d'après le système Stachanow est de 500 à 800 roubles par mois. Or, en réalité, le nombre des ouvriers pouvant s'astreindre à ce régime des travaux forcés est très limité. La grande majorité des ouvriers ne gagne pas plus de 200 roubles par mois. Cela est confirmé par une récente ordonnance du Conseil des commissaires du peuple prescrivant que le salaire minimum pour certaines catégories de travailleurs ne doit pas descendre au-dessous de 110 roubles. D'après la somme nécessaire à ces augmentations de salaires et communiquée officiellement, il est facile d'en déduire que pour 5 millions d'ouvriers, le salaire mensuel ne dépasse guère 100 roubles.

Ainsi, après 20 ans de «progrès social» et de dictature sanglante, on trouve encore au paradis des Soviets si vanté par la presse de M. Nicole, des millions d'ouvriers dont le salaire mensuel ne représente pas 7 kg. de beurre. On croit rêver, et pourtant c'est la triste réalité. Voilà où aboutissent les belles promesses et les discours grandiloquents des ardents défenseurs de la «classe ouvrière». La leçon est à méditer chez nous aussi bien qu'ailleurs.

Une fortune dans une rivière

Deux anglais descendaient la Ziller en canots démontables. Ils touchèrent le pillier d'un pont et le canoe chavira. Les deux voyageurs, M. Herbert Elliot et son amie Miss Kathie Illes purent sauver leur vie, mais c'est tout. Dans l'équipement disparu dans les remous de la rivière se trouvait un carnet de chèques de voyage, d'un montant de 2500 livres sterling. De quoi payer le reste du voyage.

Autour d'une succession

La retraite du professeur Laur comme secrétaire de l'Union suisse des pasans a immédiatement donné lieu à de multiples suppositions quant à la personne de son successeur. Dernièrement, le bruit a couru à nouveau avec persistance à Berne que M. Stähli, conseiller national et conseiller d'Etat bernois, succéderait au professeur Laur. Ce bruit ne paraît pas entièrement non fondé ; en tout cas, jusqu'à présent l'intéressé lui-même ne l'a pas démenti.

VIEILLES COUTUMES VALAISANNES

Les Sociétés

Grande Cible d'Hérémence

Parmi les vieilles coutumes que le Valais traditionnaliste a conservées, il faut signaler les sociétés qui, tout en poursuivant un but matériel, aidaient puissamment à maintenir les bons rapports et l'amitié entre concitoyens. Nous parlerons donc aujourd'hui d'une de ces sociétés dont les statuts ont des exigences très pittoresques mais cependant combien humaines. Il s'agit de la «Grande Cible d'Hérémence». Son but est de contribuer au développement du tir et unir fraternellement les citoyens.

Les premiers statuts portent la date de 1584, revisés en 1624 et 1627. Elle a donc 354 ans d'existence. Pour y être admis, il faut être bourgeois de la commune et domicilié en Valais. On peut être admis à tout âge, même à deux ans. Toutefois les poursuivis pour faillite en sont exclus. Aucun fils de sociétaire ne peut être admis avant la mort de son grand-père.

L'admission doit être annoncée huit jours avant les assemblées aux capitaines de la société.

Les droits d'entrée sont les suivants :

1. Après la mort du grand-père, droit de succession en payant 1 fr. 95 et deux quarterons de vin. Ce droit de succession doit se faire valoir dans les trois ans. Il est interdit de vendre ou d'échanger des parts de sociétaires.

2. L'entrée individuelle est fixée à 5 fr. 85 et quatre quarterons de vin.

3. L'entrée à côté du père paye double finance du droit de succession, soit 3 fr. 90 et quatre quarterons. Ceux qui épousent des filles de sociétaires sans descendance mâle payent cette même contribution.

Le droit de sociétaire se perd par la faillite et la renonciation à la bourgeoisie.

Les assemblées se tiennent chaque deux ans en printemps et en automne. A la réunion de printemps ont lieu les exercices de tir. Chaque membre est tenu d'accomplir son tir s'il veut avoir droit à la ration. A l'assemblée d'automne est délivrée la ration d'usage, soit pain et vin. On discute des affaires de la société, on nomme les capitaines (procureurs) chargés d'administrer les fonds pendant deux ans, Chaque membre est tenu de promouvoir le bien de la société et d'assumer la fonction de capitaine pendant deux ans. Ceux-ci sont nommés d'après leur rang d'entrée. Les décisions de l'assemblée sont prises à la majorité des deux tiers des membres. La dissolution se décide à la majorité des trois quarts.

Concernant la ration d'usage citée plus haut, nous devons donner quelques explications : La société possédait autrefois un champ dont le travail était effectué par les sociétaires sous surveillance des procureurs. Le blé que ce champ rapportait était vendu, ainsi que la paille. L'argent retiré servait à l'achat du vin et du pain nécessaire à la répartition. La ration varie suivant les années à trois livres ou deux kg. de pain et trois décis à un demi litre de vin par membre. Chaque membre était aussi tenu d'emmener tous les ans une charge de fumier pour bumenter le champ. Celui-ci a été vendu en 1932, sauf erreur, et à l'heure actulle c'est le rapport du capital placé ainsi que les redevances d'entrée qui permettent aux membres de passer une agréable journée dans la plus cordiale entente.

La direction de la société est confiée à un comité de six membres. Il est constitué par le président et le juge de la commune qui en font partie d'office comme directeurs. Il y a en plus deux conseillers qui sont les deux capitaines sortant de charge. Enfin il y a les deux capitaines en fonction chargés de gérer les fonds de la société pour la période de deux ans. Comme rémunération ils touchent un droit de recouvrement fixé par la direction.

Les fonds de la société sont constitués par le rapport du champ, aujourd'hui le capital de la vente, et les redevances des entrées.

Les tambours, les marqueurs, ainsi que les six membres de la direction, touchent double ration le jour de l'assemblée. Pour avoir droit à cette portion, il faut être capable de tirer sans aide.

Les membres de la société se réunissent au roulement du tambour sur la place et se rendent ainsi au lieu de réunion.

A la réunion du 24 janvier 1937, on a réintroduit le tir qui avait été supprimé en 1914 pour raison d'économie .On a également reculé de vingt ans l'âge des capitaines, pour la bonne raison que pour continuer d'après l'âge d'entrée, ceux-ci étaient trop vieux et par conséquent, incapables de remplir leurs fonctions.

Comme on le voit, cette société a des exigences très caractéristiques. Mais soyez sûr, on voit toujours arriver avec plaisir le jour de la réunion, tant on est certain de passer une agréable journée et de resserrer les liens qui doivent unir les citoyens d'une même commune. Souhaitons que ce genre de société vive encore longtemps, très longtemps . . .

R. d'Oc.

La guerre en Chine

Un blessé rejette sa couverture et exhibe sa blessure avec fierté.

Le voleur dans l'armoire

Un cambrioleur de profession faisait sa «tournée». En passant à Lodz, il apprit qu'un négociant fortuné de la région était en vacances, et que sa villa était inoccupée. Il pénétra dans la maison et se mit au travail, avec le calme et la tranquillité d'un homme qui a le temps. Pas de désordre inutile, pas d'agitation vaine. Un bruit cependant le troubla, il se cacha dans une armoire de chêne. C'était le propriétaire de la villa revenu rapidement de ses vacances pour une journée. Au moment de quitter la villa, le négociant consciencieux ferma toutes les armoires avec soin. Lorsqu'il revint trois jours plus tard et qu'il voulut prendre quelque habit dans l'armoire de chêne, un corps s'écroula sur lui. Le voleur, évanoui d'inanition, se livrait ainsi lui-même. Une fois qu'il eut repris ses sens, il fut livré à la police.

La fièvre aphteuse au Pays de Vaud

Vevey, 20 août :

Nous avions annoncé que la fièvre aphteuse était apparue au début de la semaine dans les chalets de la Trélasse et de la Germine, à la frontière franco-suisse, à quelque distance de Saint-Cergue.

Ce que l'on craignait est arrivé.

L'epizootie vient de passer la frontière. C'est ainsi que la fièvre aphteuse vient d'être découverte dans un pâturage voisin, sur le territoire vaudois, à la Givrine. Pâturage dont M. Albert Goncerut, de Bornex, est l'amodiateur.

Aujourd'hui, on conduit aux abattoirs de Vevey 73 vaches, 28 génisses et 25 porcs. La décision d'abattre a été prise hier au cours d'une réunion tenue à Lausanne entre les intéressés et le service vétérinaire cantonal.

Notons que la circulation sur la route Nyon-Saint-Cergue-Morex est autorisée. Cependant, l'accès aux pâturages de la région est interdit.

PARLONS D'AUTRES CHOSES

AVIS A NOS LECTEURS

Notre excellent confrère Ren, actuellement aux Mayens d'Arbaz nous fait savoir qu'il est retenu au lit par la maladie.

Nous espérons qu'il ne s'agit que d'une indisposition passagère et que d'ici quelques jours notre ami sera sur pieds et reprendra sa divertissante collaboration.

A André Marcel

A propos de Marie de Roumanie.

La place nous manque, malheureusement, pour reproduire ici un fort bel article de M. André Marcel, paru dans le journal «Le Confédéré» du 19 courant : Notre confrère et ami s'est profondément ému en lisant le suprême et poignant message adressé par la Reine-Mère, Marie de Roumanie, à son peuple roumain qu'elle aimait profondément. Avant de franchir le seuil du silence éternel, elle a voulu lui exprimer, dans un dernier adieu, tout son amour et toute sa gratitude. Elle termine en levant les mains pour le bénir dans un dernier souffle... Ce geste a fort bien inspiré M. Marcel.

La souffrance est décidément une grande et noble école, nous disions-nous en lisant les remarques si profondes de notre confrère, touchant cette voix d'outre tombe.

La Reine Marie a aimé, espéré, pleuré et combattu avec son pays. Elle a souffert avec lui ; et cela a suffi pour élever cette femme très haut en cette atmosphère de laideur, d'incohérence, de bruit et de folle vitesse qui nous enveloppe !

Or, M. Marcel qui l'a si bien comprise, a également beaucoup souffert. A deux reprises, une maladie sournoise l'a étendu sur un lit de douleur. Il a supporté cette épreuve avec un admirable courage. Dans un style toujours plein de charme subtil, il a su nous le faire entendre. Souvent même entre les lignes, passe un peu de son âme de poète.

C'est la noble école de la souffrance qui lui dicte aussi la bravoure l'aidant à accepter en s'inclinant, le sort que la Providence lui réserve ; je crois même que c'est ce tranquille héroïsme, commun à ces deux créatures de Dieu, si distantes pourtant l'une de l'autre, qui les a aidés à se comprendre, bien que, seule, la voix d'outre-tombe, avant de se taire à tout jamais, soit parvenue jusqu'à André Marcel.

Mais elle est belle cette prose poétique qu'un Homère, un Virgile ou un Dante même n'eussent pas manqué d'admirer, tant elle est différente de certains articles combatifs où il défend avec autant d'ardeur que d'ironie sarcastique et de sincérité, sa façon de juger de stériles luttes politiques, étrangères aux grandes âmes qu'il comprend pourtant bien, mais dont il ne semble presque qu'à regret, laisser parfois percer toute la tendresse qu'elles lui inspirent ! *A. Gh.*

Les réfugiés allemands seront désormais refoulés.

Berne. — Le Département fédéral de justice et police communique :

La nuit drnière, de nouveau, de nombreux réfugiés provenant de l'Autriche allemande ont franchi notre frontière orientale. Ils continuent également à affluer à la frontière nord.

D'autre part, la France ayant dû, à son tour, prendre des mesures sévères contre l'arrivée de réfugiés, les possibilités de départ de ces étrangers sont aujourd'hui très restreintes.

Comme la conférence des chefs des départements cantonaux de police, qui a siégé la semaine dernière, a constaté que la Suisse n'est plus à même d'accepter de nouveaux réfugiés, les agents du contrôle frontière suisse ont reçu l'ordre de refouler toutes les personnes venant d'Allemagne, voulant pénétrer en Suisse sans papiers de légitimation suffisants.

Aux points où les agents des douanes et de la police frontière ne suffisent pas à cette tâche, le contrôle a été renforcé par des éléments des compagnies de volontaires pour la couverture de la frontière.

A Diepoldsau (canton de St-Gall), l'autre soir déjà, les gardes-frontières ont été renforcés par des compagnies de couverture de frontière d'Amriswil et de Luziensteig. Pendant la semaine, chaque jour, des groupes comptant 50 personnes et plus sont entrés en Suisse. Nombre d'entre elles ont traversé à gué le vieux Rhin. A Diepoldsau, un camp d'émigrés de 150 personnes a été établi.

C'est au magasin spécial de **Cycles** que vous trouverez le vélo qu'il vous faut

A. SCHALBETTER - SION
succ. de M. Tavernier

• Vente - Echange - Facilités de payement •

ETRANGER

Inauguration du refuge Vallot.

Des ministres français au Mont-Blanc

St-Gervais, 21 août.

Dimanche matin, à 2 heures, M. Jean Zay, ministre de l'éducation nationale, devait entreprendre l'ascension du Mont-Blanc, où il devait inaugurer le nouveau refuge Vallot, situé à 4300 mètres.

Vu le mauvais temps, la cérémonie a été renvoyée.

A cette occasion un banquet a été offert au col de Vosza. M. Frossard, ministre des travaux publics, M. Jean Zay et M. de Kalbermatten, de Sion, du Club alpin suisse, ont successivement pris la parole.

Le radio-reporter succombe au mal de montagne.

M. Rognon, ingénieur, radio-reporter, avait été chargé par la radio d'Etat d'organiser la radiodiffusion de la crérémonie d'inauguration de la cabane Vallot. Il était à pied-d'œuvre depuis vendredi, avec deux guides et deux porteurs. Sa femme l'avait accompagné jusqu'au refuge de l'Aiguille, où elle l'attendait.

Aussitôt arrivé à la cabane Vallot, M. Rognon fut pris d'une très grave indisposition. Le mauvais temps, pendant deux jours, empêcha guides et porteurs de le redescendre dans la vallée.

Hier matin, devant les souffrances du malade, ils décidèrent de tenter de le ramener jusqu'au refuge de l'Aiguille du Goûter. Ils le placèrent sur un traîneau formé de skis et purent atteindre le Dôme du Goûter, où ils furent rejoints par une vingtaine de guides et de porteurs montés, soit des Grands Mulets, soit de l'Aiguille du Goûter. Ils revinrent par l'Aiguille du Goûter, où ils devaient retrouver Mme Rognon, mais M. Rognon succomba en cours de route.

Le corps a été ramené dans la soirée à St-Gervais-les-Bains, où M. Jean Zay, ministre de l'éducation nationale, est allé saluer la dépouille mortelle.

SAUVES PAR LEURS DRAPS DE LITS

Daily Mail rapporte que Mr et Mrs Tennant propriétaires d'une villa à Haddiscoe (Suffolk) ont été sauvés dans la nuit de jeudi par leur présence d'esprit et leurs draps de lit. M. Tennant fut réveillé soudain par un sentiment de gêne, et découvrit que la chambre était pleine de fumée. Il ouvrit la porte pour voir ce qui se passait, et reçut au visage une bouffée d'épaisse fumée et de flammes. Il referma précipitamment, et vit par la fenêtre que la façade était encore intacte. La chambre à coucher était à l'étage; il prit les draps de lit, les noua par les bouts l'un à l'autre, et fixa une des extrémité de cette corde au pied d'un lit. Sa femme la première descendit, et s'évanouit en arrivant à terre. Lui-même suivit le même chemin; au moment où il allait poser le pied sur le terrain ferme, la corde rompit, pendant que l'embrasure de la fenêtre s'effondrait. Une seconde de plus, et un malheur était arrivé. Il ne reste rien de ce jeune couple à peine installé. Les pompiers ont tout juste pu sauver les bâtiments environnants.

FAUX-MONNAYEUR EN PUBLIC

On rapporte d'Agen que la police a arrêté un faux-monnayeur d'un type peu courant. Carlo Casabone, récemment sorti de prison, est spécialisé dans la fabrication des pièces de dix francs en cuivre argenté. Près de l'entrée d'Agen, il s'était installé dans un terrain vague, et y faisait son petit trafic. Chacun pouvait voir fondre ses métaux et les couler, et personne n'aurait pensé qu'il se livrât à une besogne conduisant en prison. La police, qui connaissait cependant Casabone fut prise d'une curiosité indiscrète, et vint examiner le genre de travail accompli par l'ancien forçat. Incarcéré, le faussaire déclara n'avoir pas pu placer suffisamment de «son» argent pour pouvoir louer un local où il pourrait se livrer à ses occupations. Un certain nombre de pièces ont été confisquées par la police locale. Les outils nécessaires avaient été achetés à crédit chez des mécaniciens de la région.

L'ARGENT DU «MERIDA» N'EST PAS ENCORE EXTRAIT DE LA COQUE.

On annonce du «Falco», le bateau-plongeur italien qui travaille sur la côte de Norfolk à la recherche du trésor d'argent englouti dans le «Mérida», que les recherches avancent dans des conditions relativement normales. Il n'a pas été possible encore de retrouver le trésor, par suite du mauvais temps. On a cependant déjà extrait un certain nombre des plaques d'acier formant la coque et protégeant le trésor. Le chef d'expédition déclare que si tout va bien et que le temps lui est favorable, il pense extraire tout le trésor d'ici trois semaines.

MORDU PAR UN BROCHET.

Un baigneur qui se prélassait dans le Chinnsee (Haute-Bavière) en pleine nuit, fut soudain saisi d'une violente douleur au pied. Il constata qu'il avait été mordu par un brochet qui ne voulait pas lâcher sa proie. Sans doute le prenait-elle pour une sardine d'un nouveau genre. Ce n'est qu'avec peine que le baigneur put nager jusqu'à la côte et se libérer de l'étau que formaient les mâchoires du requin d'eau douce.

SUISSE

LE PROBLEME DE LA CIRCULATION

Quelques règles essentielles que les cyclistes devraient toujours observer

On entend dire chaque jour que les accidents de bicyclette se multiplient. Mais que coûte un accident ? Selon les estimatiions de la Caisse nationale suisse d'assurance-accidents, un accident de bicyclette entraîne pour l'assurance une dépense moyenne minimum de 461 francs.

Ainsi les accidents de ce genre entraînent pour notre économie nationale une dépense improductive de 6,915,000 fr. par an, uniquement pour les frais de guérison et les indemnités. A cette somme s'ajoutent encore les dépenses que l'on pourrait appeler indirectes : réparations, frais d'enquête, pertes de salaire, etc. Les experts estiment que ces pertes indirectes sont aussi élevées que les premières, si bien que les accidents de bicyclette causeraient chaque année une perte sèche de 14 millions de francs à notre économie nationale. Et puis les pertes entraînées par un accident ne peuvent pas toujours être exprimées en chiffres: la mort du chef de famille, la mutilation d'un enfant, la douleur d'une mère, etc.

Que disent ces chiffres ? Ils traduisent une situation, comme le thermomètre ou le baromètre. Ils constituent un avertissement et même un grave avertissment. Ils nous enjoignent de respecter strictement les règlements de la circulation, de remplir scrupuleusement, dans notre propre intérêt et celui de la collectivité, les devoirs qui incombent à tous les usagers de la route. Et quels sont ces devoirs ?

1) La bicyclette doit être équipée conformément aux règlements de la circulation et être maintenue en parfait état de marche (freins, sonnette, lumière, lentille rouge).

2) Circuler à droite et jamais à une allure exagérée : croiser à droite, opérer les dépassements à gauche. Le cycliste doit renoncer à dépasser d'autres véhicules aux croisements de routes, courbes, passages à niveau, ponts ou encore lorsque la visibilité est mauvaise. C'est souvent en circulant lentement que l'on arrive le plus rapidement au but !

3) Avant d'opérer le virage pour entrer dans une nouvelle rue, ne pas oublier de sonner et de respecter les droits de priorité de passage. (A l'intérieur d'une agglomération, celui qui circule sur la route principale, a la priorité de passage).

4) Un large virage à gauche et un virage court à droite.

5) Ne jamais se tenir à un autre véhicule.

6) Jamais plus de deux bicyclettes de front. Jamais deux personnes sur les bicyclettes qui ne sont pas disposées spécialement à cet usage.

7) Observer scrupuleusement les signaux de la circulation (et avant tout les connaître, ce qui trop souvent est bien loin d'être le cas!) ainsi que les piétons. Donner soi-même les signaux lorsque c'est nécessaire au moyen de la sonnette ou du bras).

8) ne jamais lâcher le guidon ou les pédales Attacher les paquets sur le porte-bagage. Ne jamais les tenir à la main. Les deux mains doivent être libres pour permettre en tout temps de donner les signaux nécessaires.

9) Ne jamais circuler à bicyclette en état d'ébriété ou même seulement après quelques verrées qui nous ont mis, comme on dit, en «joyeuse humeur».

10) Utiliser les pistes réservées aux cyclistes partout où elles existent. Respecter les démarcations et les passages cloutés.

Les cyclistes qui se conforment à ces règles sont pratiquement à l'abri de tout danger, surtout si les autres usagers de la route les observent avec la même attention.

CANTON DU VALAIS

Exercice militaire dans le Canton

Instructions à la population.

Un exercice aura lieu dans le Valais romand du mercredi 24 août soir au vendredi 26 août midi.

Circulation routière : Dans la zone frontière, la police d'armée canalisera la circulation sur certaines routes importantes.

Les autres routes et chemins de cette zone *ne seront accessibles qu'aux bordiers ou aux personnes devant utiliser ces voies de communication pour l'exploitation de leurs domaines.*

Mesure de police : Il est interdit :

a) de quitter les routes et chemins et de circuler dans le terrain pour des motifs autres que ceux imposés par l'exploitation agricole ;

b) aux véhicules de s'arrêter dans la zone de l'exercice, à moins que leur conducteur n'ait obtenu l'autorisation de stationner à un endroit précis, pour une durée déterminée (ces autorisations ne seront délivrées que dans des cas urgents et exceptionnels : elles seront demandées aux chefs de secteur de la police d'armée à Sion, Sembrancher et Monthey) ;

c) de prendre toute photographie, film, dessin, mensuration ou autres reproductions du paysage, des bâtiments ou des constructions ;

d) de publier ou de mettre en circulation, tant en Suisse qu'à l'étranger, des photographies, film, dessins ou autres reproductions, ainsi que toutes descriptions ou renseignements sur la zone de l'exercice et sur l'exercice lui-même ;

*e) de stati*onner ou de circuler dans le voisinage des positions occupées par la troupe ;

f) de colporter auprès de la troupe.

La population de la région dans laquelle l'exercice se déroulera est instamment priée de se conformer aux ordres militaires ainsi qu'à ceux donnés par la police d'armée et les gardes-frontière. Elle coopérera ainsi à la réussite de l'exercice, facilitera le travail de la troupe et évitera tout désagrément.

Les agents de la police d'armée sont en uniforme ou en civil avec pièces de légitimation.

Trp. fr. Br. mont. 10 : *Schwarz, Col. Br.*

Département militaire du canton du Valais :

A. Fama.

LA CHASSE DANS LE CANTON

Le Conseil d'Etat a fixé du 7 sptembre au 15 novembre la durée de la chasse générale en Valais. Celle du chamois et de la marmotte aura lieu du 7 au 21 septembre inclus, tandis que celle du chevreuil ira jusquau 10 octobre et celle du faisan jusquau 31 octobre.

En outre la chasse au renard sera autorisée du 1er décembre 1938 au 15 janvier 1939 sous certaines conditions. C'est ainsi que les chasseurs devront se tenir par groupes de trois au minimum et qu'ils n'auront pas le droit de chasser le dimanche.

Signalons comme innovation, l'interdiction de la chasse à l'écureuil.

APRES LA FIEVRE APHTEUSE LE PHYLLOXERA

Sierre. — Après le gel, la sécheresse, la fièvre aphteuse,une nouvelle calamité inquiète les paysans et les vignerons du Valais : le phylloxéra a fait son apparition dans la régiion.

Des taches phylloxériques ont été observées au couchant de l'hôpital, au bord de la route de Corin, sur les pentes du ravin de la Bonne Eau, au-dessus de Genier et à Pravena.

UN CHAR TAMPONNE PAR UNE AUTO

Une femme blessée grièvement.

Vendredi après-midi vers 14 heures non loin du village de la Souste (près de Loèche-Ville) une automobile vaudoise conduite par M. R., voulut dépasser dans un virage un char traîné par un mulet. Mais, au même instant arrivait en sens inverse un camion. Pour l'éviter le conducteur de l'auto chercha à ramener sa voiture sur la droite et tamponna le char.

Deux dames furent projetées à terre, l'une qui souffre de plusieurs fractures et d'une blessure à la tête, a été transportée à l'hôpital de Brigue.

L'autre en a été quitte pour la peur.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

AVEC LA FANFARE DU BAT. INF. MONT. 9

Monthey. — Venant d'Aigle où le bataillon a procédé aux travaux de démobilisation, la fanfare du bat. inf. de mont. 9 a eu l'heureuse idée de venir donner un concert à la population de Monthey, vendredi soir à 9 heures.

Dirigé par le sergent trompette Chevallier, le concert a eu lieu sur la place de Monthey, en présence d'une foule nombreuse et sympathique, qui a chaleureusement applaudi les musiciens-soldats. De nombreux officiers du bataillon avaient tenu à accompagner la fanfare à Monthey. Tandis que leur camarades jouaient, des soldats firent, parmi la population, une quête en faveur des œuvres sociales du bataillon. A l'issue du concert, un verre fut offert aux musiciens, qui regagnèrent dans la soirée leurs cantonnements d'Aigle.

Monthey a fort apprécié le geste aimable de la fanfare du 9.

GRAVE COLLISION

Morgins. — Hier soir, la police mobile de Sion a été avisée qu'une grave collision s'était produite à Morgins entre une voiture française et un car français. Parmi les blessés, le plus sérieusement atteint est le conducteur de la voiture, qui souffre d'une jambe brisée et de blessures sur tout le corps. Les dégâts matériels sont très importants. La gendarmerie est sur les lieux.

DES GENEVOIS SOUS UNE CHUTE DE PIERRES.

Thyon. — Des membres du Katholische Gesellverein de Genève en séjour à Thyon, redescendant du Mont-Blanc de Seillon, dans le Val des Dix, ont été surpris par une chute de pierres. Plusieurs jeunes gens ont été plus ou moins grièvement atteints; l'un d'eux a dû être transporté à l'hôpital de Sion.

CAFÉ-RESTAURANT DES SPORTS, Av. des Bains, SION
Tranches-Fondues-Raclette-Viande salée - Spagettis aux champignons à toute heure - Ses vins de choix.
Son dîner complet à F.1.50
Jeu de quilles - tir au pistolet - billard etc.
MACHOUD

UN ENFANT SOUS UN BLOC DE ROCHER.

Réchy. — Un tragique accident a plongé dans la consternation la population du paisible et laborieux village de Réchy, près de Chalais, sur la rive gauche du Rhône. Le jeune Armand Zufferey, âgé d'une douzaine d'années, ramassait du bois mort au-dessus du village, au lieu dit Pechiou, lorsqu'un gros bloc de rocher détaché de la montagne s'abattit sur lui et l'écrasa littéralement. La mort a été instantanée.

LE DIRECTEUR DE L'ECOLE D'AGRICULTURE VICTIME D'UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE.

M. Albert Luisier, le distingué directeur de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf, circulant en voiture sur la route de Bagnes à Sembrancher est entré en collision au lieu dit: «Derrière les Planchamps» avec une auto lucernoise conduite par M. Georges Braun.

Il n'y a pas eu heureusement de personnes blessées, mais les dégâts aux deux machines sont appréciables. L'auto de M. Luisier a la roue avant-gauche faussée ainsi que le chassis et le pare-crote enfoncé. La voiture lucernoise a le pont arrière arraché.

Il résulte des premiers résultats de l'enquête que la cause de l'accident réside dans le fait que M. Braun circulait trop à gauche.

Chronique Locale.

Sion, Ville de garnison

Notre Capitale est ces jours-ci occupée par un nombre inaccoutumé de soldats, ce qui lui donne un cachet tout particulier. Les commerçants et les propriétaires de nos établissements publics ne s'en plaindront certainement pas. Les recrues d'artillerie que nous hébergeons depuis quelques semaines continuent d'apprendre leur métier de soldat aux abords immédiats de la Cité et les «badauds» suivent avec intérêt et sympathie les exercices auxquels nos futurs soldats sont astreints

Samedi matin le Régiment d'Inf. 9 que commande avec autorité M. le Lt.-Col. Giroud de Chamoson est arrivé dans nos murs après avoir traversé, venant de la Fouly, les cols de Scex et de la Croix-de-Cœur. A 10 heures du matin les troupes ont défilé en bon ordre, animées d'un moral excellent, devant leur Chef.

A 14 h. 30 sur la Place de la Planta, la fanfare du bataillon 11, sous les ordres du sergent Roduit, de Saillon, a donné un concert fort goûté du public qui n'a pas ménagé ses applaudissements.

La troupe a été déconsignée vers 18 h., jusqu'au lendemain à 20 heures 30 avec obligation de rester en tenue. Dimanche soir nos soldats regagnèrent leurs cantonnements, les uns pour terminer leur cours de répétition, les autres pour prendre part aux exercices de couverture frontière. *Fr.*

Nos hôtes

Les journaux de la Suisse alémanique se plaignent amèrement ces derniers temps des dimanches pluvieux. Les chemins-de-fer secondaires de l'Oberland bernois en particulier enregistrent de gros déficits dus, semble-t-il, au changement de temps qui se produit régulièrement vers la fin de chaque semaine.

Chez nous cependant l'affluence des touristes ne diminue pas et nos hôteliers n'ont pas lieu de se plaindre. Samedi, le Chœur mixte de Muri (Argovie) était dans nos murs. Les participants d'un voyage de propagande au Gornergrat, venant de Lucerne, se sont également arrêtés avant-hier à Sion et après avoir visité les curiosités de la ville ont déjeûné à la Planta. Hier, l'Orchesterverein d'Arth-Goldau, a parcouru les environs de la Capitale et a été reçu le soir dans le Grand établissement moderne de la ville. Une société de Kallnach (Berne), venant d'une tournée en Haut-Valais s'est également arrêtée chez notre ami Arnold.

Dimanche 3 septembre prochain, une des plus importantes société de chant de Zurich, le «Männerchor Unterstrasse» sera l'hôte de notre petite cité. Cette société, connue bien au-delà de nos frontières, forte d'environ 120 exécutants, donnera probablement un grand concert dans les jardins de l'Hôtel de la Planta ; nous serons fixés d'ici peu. *Fr.*

MONDANITES.

Un grand dîner

Vendredi dernier, a été célébré à l'Evêché le mariage de Mademoiselle Tuor et de Monsieur le Dr Bossard, des amis du Valais habitant le canton de Neuchâtel.

A l'issue de la cérémonie, un grand dîner a eu lieu dans les salons richement décorés de l'Hôtel de la Planta. Une fois de plus M. Arnold, le distingué propriétaire de l'établissement moderne de la Place de la Planta a prouvé que la réputation de bon aloi de l'hôtel qu'il a créé n'était pas surfaite. Une trentaine d'invités se pressaient aux côtés des jeunes époux. Mgr Bieler avait bien voulu consentir à rehausser par sa présence cette manifestation intime.

TAIRRAZ, Confiseur, Rue de Lausanne, **SION**

Nos concerts populaires.

«L'As-qu'on-Rigole» à l'Hôtel de la Gare.

«L'As-qu'on-Rigole», cette jeune phalange de musiciens, qui s'est donnée pour tâche d'égayer de temps en temps ceux que leurs obligations obligent de rester en ville, malgré les délices des Mayens, se produira mercredi prochain dans les jardins de l'Hôtel de la Gare dès 20 h. 45. Les amateurs de musique populaire se trouveront réunis autour des tables fleuries de l'élégant établissement et ne manqueront pas d'applaudir marches, valses, tangos, etc. qu'interpréteront avec brio les membres de ce groupement qui a acquis depuis longtemps la sympathie du public. Comme la soirée de mercredi sera probablement une des dernières de la saison, il y aura foule. *Fr.*

Dernière nouvelle valaisanne

Accident mortel

Mund. — **M. Casimir Schnydrig, né en 1914, s'est tué accidentellement hier soir en nettoyant son fusil militaire. Il croyait que l'arme n'était pas chargée ; malheureusement tel n'était pas le cas, car une balle l'atteignit au milieu du front. La mort fut instantanée.**

Le Sports

Automobilisme.

Le prix du Bremgarten

Un coureur tué !

La course nationale, dite, prix de Bremgarten, a été disputée samedi après-midi, à Berne, sur 14 tours du circuit, soit distance 101 km. 920.

Vingt-cinq concurrents ont pris le départ. Un fort orage ayant éclaté au début de la course, plusieurs concurrents ont été gênés. Au départ, de Graffenried a perdu 65 secondes, mais il a ensuite facilement récupéré ce retard. Au 6me tour, il était largement en tête. Un tour avant la fin, à la suite d'une panne, de Graffenried a dû s'arrêter et la victoire, dans sa catégorie, est revenue à Walter.

Gubin, l'un des meilleurs pilotes suisses a été tué. Sa voiture s'est retournée ; projeté hors de la carrosserie, il a été traîné par sa machine pendant cinquante mètres. Une enquête est ouverte.

FOOT-BALL.

LE DEBUT DE LA SAISON A CHALAIS.

Le sympathique Club de Chalais que dirige avec tant de cœur notre ami Pellaz, affiche un tournoi pour dimanche prochain, 28 août.

Nous reviendrons sur cette belle journée sportive. Fr.

LES VIEUX DU SERVETTE A YVERDON.

Servette-vétéran a ouvert la saison en remportant pour la deuxième fois consécutive le challenge des hôteliers à Yverdon. Le matin, Montreux-vétéran a battu Yverdon par 3—1, *puis* Servette a disposé de Racing par 4—0. L'après-midi, les finales ont eu lieu sous un soleil radieux, qui incita de nombreux spectateurs à venir encourager nos toujours jeunes joueurs. Pour les 3e et 4e places, Racing a battu Yverdon 3—2, enfin pour les 1re et 2e places, Servette a battu Montreux, 4—2. Pour ne pas faillir à la tradition, une charmante réception suivit la distribution des prix, et c'est sous le signe d'une bonne camaraderie que tous se sont donnés rendez-vous pour l'an prochain.

Servette-vétéran : Pasche, Piazzalunga, Beyner, Blanchetti, Mohnsam, Ferraris, Moget, Goldfarb, Passello, Dumont, Friedli, Moret.

NATATION.

MARSEILLE-SUISSE ROMANDE

Evian-Sports, dont l'activité ne se ralentit pas un seul instant, avait inscrit au programme de sa fête nautique la rencontre internationale Marseille-Suisse romande.

Cinq disciplines comptaient pour le classement et un match de water-polo — sans aucun doute le clou de la journée — terminait la manifestation. Les Marseillais, qui avaient pour mission de battre nettement les Suisses, présentaient une fort belle équipe. On y remarquait notamment la présence de Cassau, champion 1938 des 100 mètres; de Truze, recordman du Littoral des 200 mètres brasse. Quant à l'équipe de water-polo, elle comprenait plusieurs internationaux et sélectionnés.

Du côté romand, une excellente représentation avait été choisie. Malheureusement, on rgrettait l'absence du Lausannois Zirilli, retenu à Zurich par le match international Suisse-France B.

Les Français, comme on pouvait s'y attendre, s'attribuèrent la part du lion. Le 100 m. sur le dos fut remporté d'une façon indiscutable par Cassau, qui fit pour ainsi dire cavalier seul. Le Suisse Rosset parvint tout de même à devancer Dewalet.

Nouveaux succès français en 200 m. brasse, où Richard triompha en 3' 6"2, en relais et en 100 m. nage libre qui vit la victoire de Balenco.

Nous avons reçu...

LE RAISIN MUR.

Le *Mois théâtral,* supplément de la *Patrie Suisse,* publie dans son numéro du 15 août, une pièce en trois actes de M. William Thomi, créée à Montreux l'hiver dernier. Le sujet, le titre même sont fournis par la vie des vignerons vaudois; l'influence nationale explique le choix de l'époque : l'action se déroule au temps des mobilisations. L'auteur a voulu retenir ces faits, de ce temps, le caractère humain : le sacrifice quotidien, les inquiétudes au foyer, les départs et les retours.

Il s'agit ici d'un drame conjugal. L'affabulation est simple et forte. C'est un couple de vignerons dont l'union est menacée par l'âpreté au gain de l'un et l'indolence de l'autre. La femme sacrifie peu à peu au souci du travail et à l'argent l'amour de son mari. l'homme a, au contraire, cédé au goût des loisirs, aux facilités et aux obligations de la camaraderie. Il faut le bon cœur d'une vieille marraine pour éviter une rupture entre les deux époux. La scène finale est aussi la scène capitale; elle justifie le titre, elle a la gravité et les douceurs du pays natal.

Et ces personnages sont bien chez eux; M. William Thomi retrouve non seulement leurs pensées et leurs peines, mais la cadence même de leurs paroles; il fait alterner les lentes remarques, les silences et les subites violences, avec un don d'observation remarquable.

Le décor participe à l'action, le pays vigneron est là, tout proche; comme la Province dans l'*Arlésienne,* le vigneron vaudois est associé, dans le *Raisin mûr* aux hommes et au drame.

Cette œuvre qui peut se donner avec le concours d'un chœur mixte — car il existe des chœurs très beaux, dont la musique est de M. Antoine Chenaux — trouvera, n'en doutons pas, une place d'honneur dans le répertoire des sociétés romandes.

Dernières nouvelles

Le régent Horthy en Allemagne

Le régent Horthy, accompagné de Mme Horthy, de MM. Imredy, premier ministre, de Kanya, ministre des affaires étrangères, du général Ratz, ministre de la guerre, est arrivé dimanche à 10 h. 58 à Vienne, où il est l'hôte du chancelier Hitler.

Les négociations de Prague

M. Henlein consulte M. Hitler.

Le «Sunday Chronicle» dit apprendre de Prague que M. Henlein est parti secrètement à Berlin. Il fera au chancelier Hitler, dit ce journal, un rapport des conversations qu'il a eues avec lord Runcimann et demandera au Fuhrer s'il peut accepter certaines modifications, suggérées par lord Runciman aux exigences du parti des Sudètes.

L'ancien chancelier Schuschnigg comparaîtra devant la Haute Cour

La loi sur la responsabilité des membres d'anciens gouvernements fédéraux autrichiens et de leurs complices vient de paraître au «Journal officiel».

L'ancien chancelier Schuschnigg, actuellement détenu à l'hôtel Métropole à Vienne, siège de la Gestapo, est certainement visé.

Le Dr Schmitz, ancien bourgemestre de Vienne, le Dr Ludwig, ancien chef de bureau fédéral de la presse, le colonel Adam, chef du front patriotique, M. Bahr-Baerenfeld, ancien ministre d'Autriche à Budapest et d'autres personnalités sont parmi les anciens dirigeants entrant en ligne de compte.

L'ALLEMAGNE MET EN CAUSE L'«INTELLIGENCE SERVICE»

A propos de l'arrestation du capitaine Henderick.

Le capitaine Henderick, chef du bureau des passeports du consulat général de Grande-Bretagne de Vienne, a été arrêté, des preuves ayant été réunies qu'il avait fait de l'espionnage.

L'ambassadeur d'Angleterre, qui a reçu des renseignements sur cette affaire, a été prié de faire en sorte que le capitaine Henderick quitte le territoire allemand dans le plus bref délai.

Sensation à Berlin.

Ce communiqué a fait sensation à Berlin. Les journaux publient la nouvelle en première page et soulignent, dans leurs commentaires, le fait que Henderick a avoué s'être livré à l'espionnage militaire en Allemagne. C'est là, constatent les journaux, un fait grave car il s'agit d'un fonctionnaire du service consulaire britannique. Si le gouvernement du Reich n'a pas tiré de cet incident toutes les conséquences qui s'imposaient, c'est pour ne pas troubler les relations amicales qu'il entretient avec l'Angleterre.

On apprend, par ailleurs, que le capitaine anglais a été remis en liberté samedi après-midi et qu'il partira pour Londres sans délai.

UN BALLON SUISSE S'EGARE EN TCHECOSLOVAQUIE.

Cet après-midi, un ballon fut aperçu au-dessus de la Bohême du Sud. Le survol du territoire tchécoslovaque n'ayant été autorisé pour aucun aéronef, la police de l'air l'a contraint à atterrir.

Il s'agit d'un ballon monté par des aéronautes suisses qui s'étaient égarés. Ils ont regagné Zurich par le train.

Le retour du général Vuillemin

Le général Vuillemin a quitté hier Staakenzen en avion pour Paris à 9 h. 27.

Arrivée à Villacoubley.

Le général Vuillemin, chef d'état-major de l'armée de l'air, qui avait quitté Berlin peu après 9 heures dimanche matin, a atterri à 15 heures à Villacoublay.

Un message du général Gœring.

Avant de quitter le territoire allemand, le général Vuillemin a adressé un message au maréchal Gœring disant :

Au moment de quitter l'Allemagne, je vous adresse mes sentiments de courtoise camaraderie, de profonde admiration pour votre œuvre et mes sincères remerciements pour votre cordiale hospitalité.

Les solennelles obsèques de Mgr Hlinka

Les obsèques de Mgr Andreas Hlinka se sont déroulées dimanche avec la participation de toute la population slovaque.

Dès les premières heures de la matinée, les Slovaques affluent à Rosenberg de toutes les régions du pays, mais aussi de Budapest et surtout de Pologne.

La cérémonie est ouverte par une séance de deuil des représentants de la ville de Rosenberg. Le bourgmestre annonce que le nom d'Andreas Hlinka sera donné à la grand'place de la localité.

L'évêque du chapître de Zips célébra la messe des morts. On remarquait dans l'assistance une délégation polonaise avec le ministre Pape et l'attaché militaire de la légation de Pologne à Prague, le général Elias, représentant le président de la République tchécoslovaque, des délégations du parti sudète, du parti hongrois, des Chambres polonaises, etc.

Grave avertissement de M. Daladier

Il faut éviter à tout prix une crise monétaire et financière.

M. Daladier, président du Conseil, a prononcé une allocution au cours de laquelle, après avoir insisté sur la gravité de la situation internationale, il a déclaré :

La défense nationale est un bloc. La force d'un pays, la garantie de son indépendance ne l'affirment pas seulement par la puissance de ses armées, mais au moins autant par son effort quotidien à l'usine, à l'atelier, sur tous les chantiers du travail, par la stabilité de sa monnaie et l'heureux état de ses finances.

La paix dans l'honneur, la solidarité avec les grandes démocraties, nous ne pouvons les maintenir que dans la mesure où nous aurons le courage d'éviter toute crise monétaire et financière.

J'ai la certitude qu'une nouvelle dévaluation du franc ou l'établissement du contrôle des changes, qui en est une forme particulière, amènerait aussitôt la précarité, sinon la ruine, de ces collaborations internationales dont je viens de parler.

J'ai aussi la certitude que la crise monétaire et financière française serait considérée comme une circonstance favorable par ceux qui veulent la guerre.

LA REUNION DES DEUX BALE

Vers une nouvelle votation.

Les gouvernements de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne viennent de décider de fixer aux 1er et 2 octobre la date de la votation dans les deux demi-cantons sur le nouvel article constitutionnel relatif à la fusion des deux cantons.

Il convient à ce propos de rappeler que c'est le 23 février 1936 qu'eut lieu la votation populaire par laquelle l'initiative visant à la fusion fut acceptée que de justesse, un seul des districts, celui touchant à la ville, l'acceptant sur les quatre. A Bâle-Ville, à peine le 60 % des électeurs se rendirent aux urnes.

Depuis lors, un article constitutionnel déterminant les principes sur la base desquels la fusion devra s'effectuer a été élaboré par les deux Grands Conseils. C'est cet article qui sera soumis à la sanction populaire au début d'octobre prochain. S'il est accepté dans les deux demi-cantons, les travaux pour l'élaboration d'une nouvelle constitution pourront se poursuivre, sinon la fusion pourra être considérée comme n'ayant pas abouti.

Il sera intéressant de voir si, depuis 1936, l'opinion a évolué en Bâle-Campagne et si les partisans du maintien de l'indépendance du demi-canton réussiront cette fois à triompher. Cela n'est pas du tout exclu.

Faire-part deuil

LIVRAISON RAPIDE
EXÉCUTION SOIGNÉE

IMPRIMERIE DU
Journal et Feuille d'Avis du Valais
SION - Téléphone 2.14.60

Mme Vve Oscar Loesch-Bonvin et famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver.

5 octobre
Tirage irrévocable de la 4e tranche
LOTERIE de la Suisse ROMANDE
SION, Av. de la Gare
Ch. post. IIc. 1800
352.

Maux de tête - Migraines
Douleurs - Insomnies
CÉPHALINE
Petitat. pharm. Yverdon
Antinévralgique, sans effet nuisible
En poudres ou en comprimés
Fr. 1.75 Toutes pharmacies.

ASSURANCES
Société Accidents cherche Inspecteur-Acquisiteur pour le Valais. Conditions intéressantes. Préférence sera donnée à professionnel. Discrétion. Ecrire offres sous chiffre P 436-10 L à Publicitas, Lausanne.

A LOUER
jolie chambre indépendante, chauffage central. S'adresser « Au Mexicain », Rue du Rhône, Sion.

A LOUER
APPARTEMENT
de 4 chambres avec dépendances, tout confort moderne.
S'adr.: bureau du journal.

AUTOMOBILISTES, SOYEZ PRUDENTS!

CRÈME SALAMANDRE
le dessert d'été pour jeunes et vieux. Se prépare avec de la poudre à crème Salamandre.
Mode d'emploi sur chaque paquet.
Un paquet de poudre à crème Salamandre suffit pour 6 à 8 personnes.
Prix 35 cts le paquet
Dr A. WANDER S.A. BERNE

A votre changement d'adresse, joignez 30 centimes.

Sociétés locales
FAITES IMPRIMER vos statuts, cartes de convocation, programmes, circulaires, cartes de soirées, enveloppes, entêtes de lettres, affiches, etc., à l'Imprimerie du Journal et Feuille d'Avis du Valais, Sion

Lors de vos achats pensez aux maisons qui insèrent dans ce journal

Incroyable... mais vrai
Occasion sans pareil
3 MOTOS NEUVES GARANTIES
B. S. A.
Fr. 1575.- net: 500 cc., soup. en tête, 2 cyl., 4 vit.
Fr. 1520.- net: 500 cc., soup. latérales. 4 vitesses
Fr. 2200.- net: 500 cc., -- "Gold-Star" 1938 --
SOUPAPES EN TÊTE — 4 VITESSES
Profitez Jamais plus une pareille occasion ne se présentera
L. CUCCIONI, rue de Berne, 60, Genève

ON CHERCHE
A vendre
quelques centaines de camions de bonne terre.
S'adr. à Follonier frères, transports, Sion.
Téléphone 2.15.15.

On cherche
pour produit de grande vente 1 représentant à la commission pour la région Sierre-Brigue et 1 pour Martigny-Villeneuve.
Faire offres par écrit avec détails sous chiffre P 4201 S Publicitas, Sion.

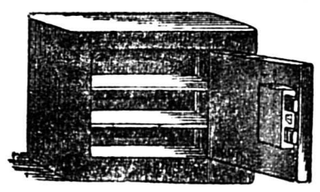
Coffres-forts d'occasion
Plusieurs de diverses dimensions.
Prix très avantageux.
Liste à disposition.
S'adr. FRANÇOIS TAUXE, Malley-Lausanne

lisez l'utile d'abord (donc les annonces) l'agréable ensuite!

Demandez le „Journal et Feuille d'Avis du Valais"

Feuille d'Avis du Valais : Téléphone 2.14.60

La situation internationale

Jusqu'à ces dernières années les mois d'été, traditionnellement consacrés aux vacances, entraînaient un sensible ralentissement de l'activité politique internationale. Il n'en est, hélas, plus de même aujourd'hui, et, cette année-ci, en particulier, aucun apaisement *réel* n'a marqué la période estivale. Les graves conflits qui jettent le trouble dans le monde entier et les problèmes qui semblent menacer pour un avenir plus ou moins lointain la paix des peuples ont gardé toute leur actualité. Bien plus, en Extrême-Orient, de nouvelles difficultés se sont élevées et surajoutées à la sanglante tragédie chinoise et, il y a quelques jours à peine, l'hypothèse d'une guerre russo-japonaise pouvait être envisagée très sérieusement. Bien que les divergences qui opposent le Japon à la Russie soviétique n'aient pas été aplanies et qu'il faille attendre le résultat des négociations qui vont s'ouvrir pour se prononcer sur les possibilités d'apaisement, la cessation des hostilités, qui avait commencé avant même que l'attitude des gouvernements de Moscou et de Tokio n'ait été fixée, doit être interprétée comme un signe favorable. On est en droit d'espérer que les deux gouvernements s'en tiendront désormais à la ligne de conduite pacifique qu'ils ont adoptée d'un commun accord. Mais l'alerte a été chaude, et elle a été durement ressentie partout où l'on se rend compte des complications presque inévitables qu'entraînerait la guerre entre les deux puissances d'Extrême-Orient qui disposent des armements les plus formidables.

Pendant ce temps, les hostilités se poursuivent en Chine, entraînant avec elles des incidents sans cesse renouvelés et tenant en haleine l'opinion internationale.

Dans la guerre civile espagnole les choses ne vont pas mieux, et ces dernières semaines ont amené une nouvelle recrudescence de l'activité militaire et des bombardements aériens. L'espoir que l'on avait mis dans un règlement prochain de l'irritante question des «volontaires» étrangers s'est trouvé déçu du fait du silence prolongé que le Général Franco oppose aux projets du Comité de non-intervention. Les campagnes de presse qui se greffent sur la question de l'aide apportée aux deux partis espagnols reprennent périodiquement, et les journaux allemands et italiens se montrent particulièrement inventifs dans leur manière d'accuser la France, malgré les démentis officiels les mieux fondés et malgré l'évidence, de venir en aide aux troupes gouvernementales. La véritable psychose engendrée par ces calomnies inlassablement répétées se traduit par une nervosité accrue dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle rend plus difficile le règlement des questions en suspens.

Mais plus que les conflits d'Extrême-Orient, davantage même que l'affaire espagnole, le problème posé par les revendications des allemands des Sudètes et par l'appui officiel qu'ils trouvent dans le IIIme Reich préoccupe à juste titre les partisans d'un arrangement pacifique. Il n'est pas exagéré de prétendre que l'attitude de l'Allemagne dans le règlement de cette affaire constitue le nœud de la situation européenne. Or, jusqu'à présent les gages de bonne volonté du gouvernement de Berlin paraissent bien faibles en comparaison de la monstrueuse campagne d'excitation à laquelle se livre la presse allemande avec ce sens de la propagande et cette absence de scrupules qui la distingue. Pourtant, ce ne sont pas les avertissements qui ont manqué à Berlin où l'on n'est plus en droit de se laisser aller à la moindre illusion en ce qui concerne les réactions que provoquerait toute tentative allemande d'imposer à la Tchécoslovaquie une solution de force. L'attitude de la Grande-Bretagne et de la France a été clairement précisée, et nul ne saurait plus s'y méprendre.

C'est d'ailleurs — on ne le répétera jamais assez — sur cette étroite conformité de vues entre Paris et Londres que repose pour l'instant la meilleure chance de la paix. La collaboration franco-britannique représente, en face des éléments qui semblent répandre comme à plaisir le trouble et le désordre, un élément de stabilité et de puissance qui l'emporte de loin sur les forces qui voudraient s'y opposer. La répercussion qu'a eue à cet égard le voyage des Souverains britanniques en France a fait une impression durable, et aujourd'hui encore la presse de tous les pays continue d'épiloguer sur l'amitié franco-anglaise que la «Berliner Börsen-Zeitung» elle-même n'a pu s'empêcher de qualifier de «réelle, durable et efficace», Un autre journal national-socialiste, le «Westdeutscher Beobachter», avait constaté fort justement que «les Anglais sont trop réalistes pour ne pas se rendre compte à la longue des nécessités de l'heure et des dangers qui menacent l'Europe». C'est précisément pour parer à ce danger que la Grande-Bretagne s'est décidée à joindre son action à celle de la France, créant ainsi un bloc solide et propre à maintenir l'idéal des pays pacifiques.

L'entente franco-anglaise n'est d'ailleurs dirigée contre personne — les chefs d'Etat des deux nations l'ont répété récemment encore à Paris — et n'a nullement la prétention d'être la réplique de l'axe Rome-Berlin. Paris et Londres sont prêts à entrer en négociations avec tout gouvernement désireux de rechercher comme eux une solution équitable aux problèmes actuels. L'Europe sait aujourd'hui de quel côté il faut s'orienter pour sauvegarder la paix et l'évolution politique des prochaines semaines précisera davantage encore la situation en donnant à Berlin l'occasion de manifester ses véritables intentions. *ie.*

Championnat Suisse

Le calendrier de première ligue

Voici l'ordre des matches du premier tour du championnat de première ligue :

4 septembre : Bruhl-Kreuzlingen, Bellinzone-Zurich, Blue Stars-St-Gall, Birsfelden-Winterthour, Locarno-Juventus, Dopolavoro Genève-Montreux, Fribourg-Berne, Soleure-U. G. S., *Forward-Monthey,* Aarau-Cantonal, Concordia Yverdon-Vevey Sports.

11 septembre : Zurich-Bruhl, Chiasso-Kreuzlingen, St-Gall-Bellinzone, Dopolavoro-Vevey, Cantonal-Concordia Yverdon, *Monthey-Aarau,* U. G. S.-Forward, Montreux-Fribourg.

18 septembre : Locarno-Blue Stars, Chiasso-Birsfelden, Bellinzone-Concordia Bâle.

25 septembre : Kreuzlingen-Birsfelden, Zurich-Chiasso, Concordia Bâle-Bruhl, St-Gall-Locarno, Blue Stars-Winterthour, Fribourg-Dopolavoro, Soleure-Montreux, Forward-Berne, Aarau-U. G. S., *Concordia Yverdon-Monthey,* Vevey-Cantonal.

9 octobre (év. 2 octobre) : Birsfelden-Blue Stars, Winterthour-Juventus, Bruhl-St-Gall, Chiasso-Concordia Bâle, Kreuzlingen-Zurich, Locarno-Bellinzone, Dopolavoro-Cantonal, *Monthey-Vevey,* U. G. S.-Concordia Yverdon, Berne-Aarau, Montreux-Forward, Fribourg-Soleure.

16 octobre : Concordia Bâle-Kreuzlingen, St-Gall-Chiasso, Locarno-Bruhl, Bellinzone-Winterthour, Juventus-Blue Stars, Soleure-Dopolavoro, Forward-Fribourg, Aarau-Montreux, Concordia Yverdon-Berne, Vevey-U. G. S., *Cantonal-Monthey.*

23 octobre : Winterthour-Locarno, Blue Stars-Bruhl, Zurich-Birsfelden, St-Gall-Juventus, Berne-Soleure, Dopolavoro-U. G. S.

30 octobre : Bellinzone-Blue Stars, Bruhl-Winterthour, Chiasso-Locarno, Kreuzlingen-St-Gall, Concordia Bâle-Zurich, *Dopolavoro-Monthey,* U. G. S.,Cantonal, Berne-Vevey, Montreux-Concordia Yverdon, Fribourg-Aarau, Soleure-Forward.

13 novembre : Zurich-St-Gall, Locarno-Kreuzlingen, Winterthour-Chiasso, Concordia Bâle-Juventus, Forward-Dopolavoro, Aarau-Soleure, Concordia Yverdon-Fribourg, Vevey-Montreux, Cantonal-Berne, *Monthey-U. G. S.*

20 novembre : Birsfelden-Bellinzone, Bruhl-Juventus, Blue Stars-Chiasso, Kreuzlingen-Winterthour, Concordia Bâle-St-Gall, *Berne-Monthey,* Montreux-Cantonal, Fribourg-Vevey, Soleure-Concordia Yverdon, Forward-Aarau.

27 novembre : St-Gall-Birsfelden, Locarno-Concordia Bâle, Winterthour-Zurich, Juventus-Chiasso, Bellinzone-Bruhl, Kreuzlingen-Blue Stars, Dopolavoro-Aarau, Concordia Yverdon-Forward, Vevey-Soleure, Cantonal-Fribourg, *Monthey-Montreux,* U. G. S.-Berne.

4 décembre : Birsfelden-Bruhl, Chiasso-Bellinzone, Kreuzlingen-Juventus, Blue Stars-Zurich, Concordia Bâle-Winterthour, Dopolavoro-Berne, Montreux-U. G. S., *Fribourg-Monthey,* Soleure-Cantonal, Forward-Vevey, Aarau-Concordia Yverdon.

11 décembre : Concordia Bâle-Blue Stars, Juventus-Zurich, Locarno-Birsfelden, Winterthour-St-Gall, Bellinzone-Kreuzlingen, Bruhl-Chiasso, Concordia Yverdon-Dopolavoro, Vevey-Aarau, Cantonal-Forward, *Monthey-Soleure,* U. G. S.-Fribourg, Berne-Montreux.

18 décembre : Juventus-Bellinzone, Birsfelden-Concordia Bâle, Zurich-Locarno.

26 décembre : Birsfelden-Juventus.

L'ACCORD DE SALONIQUE

L'accord conclu le 31 juillet dernier à Salonique entre la Bulgarie et les Etats de l'Entente Balkanique consacre, d'une part, la réconciliation entre la Bulgarie et la Grèce et fait bénéficier, d'autre part, la Bulgarie de l'égalité des droits en matière militaire par l'annulation de fait des clauses militaires du traité de Neuilly. Il supprime de plus la zone démilitarisée de Thrace qui avait été créée en 1920 par le traité de Lausanne. Enfin, les Etats qui ont pris part à cet accord se sont engagés réciproquement à ne jamais recourir aux armes, ce qui équivaut pratiquement à une convention générale de non-agression.

Tel est dans ses lignes essentielles le contenu de l'accord de Salonique qui peut être considéré à bon droit comme une contribution importante au maintien de la paix en Europe Centrale. Car jusqu'à présent la Bulgarie s'était toujours tenue à l'écart et avait plutôt manifesté la tendance de s'orienter vers les Etats qui se trouvaient plus ou moins soumis à l'influence allemande. Cette tendance avait son origine dans le fait que la Bulgarie s'était rangée du côté de l'Allemagne au cours de la guerre mondiale, bien qu'en 1914 la majorité de la population ait été hostile à une intervention. Le traité de paix de Neuilly avait privé la Bulgarie d'une fraction de son territoire et lui avait imposé, comme aux autres puissances vaincues, des restrictions d'ordre militaire et un désarmement presque complet. A cela s'ajoutait l'ancienne hostilité à l'égard de la Grèce, hostilité qui pour un peu aurait conduit à des complications sérieuses à la suite du malheureux incident de frontière d'octobre 1925.

L'accord de Salonique, qui a été réalisé avec l'assentiment de la Grande-Bretagne et de la France, est de nature à assurer l'équilibre dans les Balkans et à favoriser un rapprochement de la Bulgarie avec les Etats de la Petite Entente. Non seulement il a mis en lumière l'esprit de confiance réciproque qui a animé et qui animera toujours davantage les relations entre les divers Etats des Balkans, non seulement il confirme la réconciliation définitive entre la Grèce et la Bulgarie, mais il renforce également l'Entente Balkanique qui trop souvent avait été considérée comme une œuvre diplomatique purement artificielle, alors qu'en réalité elle constitue un facteur de paix considérable dans cette région de l'Europe.

On peut admettre à cet égard que le rapprochement bulgaro-yougoslave, qui mit fin à une tension prolongée entre les deux pays, a été comme un premier jalon de la nouvelle évolution des pays balkaniques dont l'accord du 31 juillet forme une nouvelle et décisive étape. Maintenant que la Bulgarie a obtenu l'égalité des droits en matière militaire, on est autorisé à penser que rien ne s'oppose plus pratiquement à son entrée dans l'Entente Balkanique. Quoiqu'il en soit, la convention de Salonique permet de prévoir la consolidation durable des relations pacifiques entre les divers pays balkaniques.

Sur le plan de la politique européenne, l'attitude de la Bulgarie lui a valu à la fois l'estime de ses anciens adversaires et des avantages substantiels. Le gouvernement de Sofia a ainsi administré la preuve qu'il était possible de faire reconnaître par les puissances intéressées la réalisation de certaines revendications sans recourir à la violation des traités ou à la force. Son attitude contraste avec celle que le Reich a cru bon d'adopter et mérite d'être méditée par certains Etats tels que la Hongrie qri auraient tout à gagner à s'en inspirer.

Il nous reste à dire un mot des conséquences économiques que l'accord de Salonique pourrait comporter le cas échéant. Il n'est pas exagéré d'admettre dès à présent que l'économie bulgare s'orientera dorénavant davantage du côté de l'Angleterre et de la France. A en croire certains journaux bulgares, la politique commerciale de Sofia, qui était déterminée jusqu'à présent par l'importance des échanges avec l'Allemagne, s'infléchirait vers l'Occident. A ce propos il y a lieu de mentionner que récemment une délégation de financiers français s'est rendu à Sofia afin d'entrer en pourparlers avec le gouvernement de Bulgarie au sujet de l'attribution de certains crédits commerciaux. Les négociations en question ont abouti, le 4 août, à une entente et plusieurs banques françaises se sont déclarées prêtes à accorder à la Bulgarie un crédit de 375 millions de francs. *ie.*

Chronique Sportive

La coupe Suisse

Voici l'ordre des matches du premier tour principal de la coupe pour la région Suisse occidentale :

Old Boys-Allschwil, Breite Bâle-Olympia, Porrentruy-vainqueur de Moutier-S. R. Delémont, Olten-Langenthal, Trimbach-Zofingue, Lorchenfeld-Victoria, Zaehringia-Thoune, Helvetia-Minerva, Derendingen-Biberist, Gerlafingen-Luterbach.

Bienne Boujean-Fulgor Granges, Aegerten-Brugg Nidau, Grunstern-Ipsach, Aurore Bienne, Comète Peseux-Xamax Neuchâtel, Fleurier-Couvet.

Vallorbe-vainqueur Béroche-Neuveville, vainqueur Richemond-Payerne-Yverdon, Orbe-Central Fribourg, Tavannes-Gloria Locle, Tramelan-vainqueur Malley-Rapid Lausanne, Chailly-Stade Nyonnais, Renens-Racing Lausanne, *Sierre-Chippis, Martigny-Sion,* Espérance Genève-Acacias Genève, C. A. Genève-Abattoirs Genève, Cointrin-Compesières.

Les matches du premier tour ont été fixés au 11 septembre.

Match international

Les pourparlers engagés entre les fédérations du Portugal et de Suisse pour l'organisation en Suisse, d'un match Suisse-Portugal, ont abouti et cette rencontre a été fixée au 6 novembre prochain.

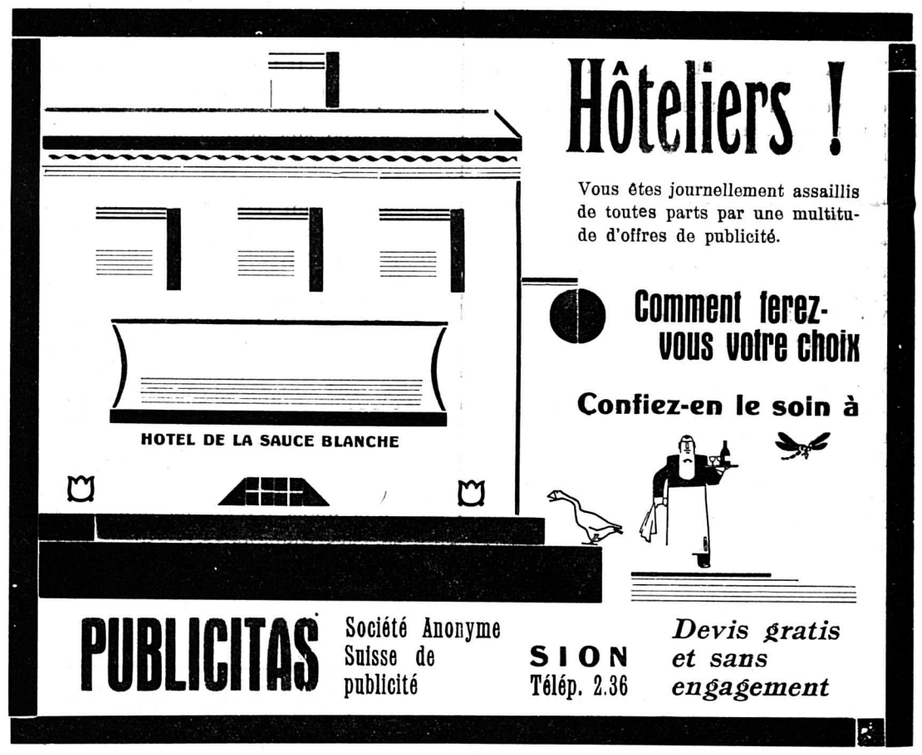

Abonnez-vous au „Journal et Feuille d'Avis du Valais et de Sion"

Feuilleton du Journal et Feuille d'Avis du Valais No 30

CH. LUCIETO

La Vierge rouge du Kremlin

— Si elle trahissait et que tu t'en aperçoives, que ferais-tu ?

Mon devoir.

— C'est-à-dire ?

— C'est-à-dire que je te préviendrais aussitôt.

— Bien ! Mais ce n'est pas suffisant. A tort ou à raison, on la soupçonne non pas de trahir, — *elle ne s'y risquerait pas, car nous la tenons,* — mais de conduire mollement certaines affaires. Elle est suspecte de tiédeur. Contrairement à mon avis, on vient de la charger de retrouver deux conspirateurs qu'elle a déjà «manqués» à deux reprises différentes. *Il y a là quelque chose de louche.*

— Tu crois ?

— Oui ! Une femme aussi habile qu'elle *ne se laisse rouler que quand elle le veut bien.* Et, si je t'ai demandé tout à l'heure si tu connaissais son passé, c'est parce que, précisément, dans ce passé, il y a des choses que nous ignorons. *Il y a des «trous» !*

— Des trous que tu voudrais combler ?

— C'est cela même, fit-il en riant.

— Comment faire ?

— Je vais te le dire. Konstantinowna, si j'en crois certains renseignements, *possède contre nous des dossiers terribles, car, autrefois, elle a travaillé pour le compte de l'Ochrana.* Si ces dossiers sortaient de Russie, ce serait effroyable.

— Et tu crois que ces dossiers sont entre ses mains ?

— *C'est ce dont il faudra que tu t'assures.* Il faudra également que, *par tous les moyens possibles,* — au besoin, en devenant son amant, — *tu connaisses ses idées de derrière la tête.* Nous voulons savoir, une fois pour toutes si, oui ou non, elle est pour ou contre nous.

— Mais voyons, fis-je, ahuri, je la croyais au-dessus de tout soupçon.

— Chez nous, nul n'est à l'abri du soupçon, me répondit brutalement Gunslicht. Et tel qui se croit bien en cour n'a peut-être jamais été aussi près de la mort !

Il réfléchit une minute, puis il ajouta :

— Ainsi que tu le vois, tu as là une occasion, unique peut-être, de te distinguer à nos yeux ! On t'a montré tout à l'heure comment nous punissons les traîtres. Si tu veux savoir comment nous récompensons ceux qui nous aident, agis ! Tu ne t'en plaindras pas ! Mais, quoi qu'il en soit, méfie-toi de la Vierge Rouge ! Elle est forte, terriblement ! Et, si elle s'apercevait de la moindre des choses, je ne donnerais pas un kopeck de ta peau !

— Diable ! Elle n'a rien de drôle, la mission que vous me confiez là. Somme toute, et de quelque côté que je me retourne, je suis pris entre l'enclume et le marteau.

— Hésiterais-tu ?

— Nullement ! Mais, simple chauffeur d'auto, j'ai bien peur de n'être pas l'homme de la situation.

— Tel n'est pas mon avis. Tu me parais fort intelligent. D'autre part, tu viens de me prouver que tu as un «cran» formidable. Ce sont là des qualités maîtresses. Elles te mettent dans l'obligation de réussir.

— Dans l'obligation ?

— Exactement ! D'ailleurs, pour ta gouverne, sache que, en aucun cas, nous n'admettons l'insuccès. La suspicion dont est l'objet Konstantinowna en est une preuve nouvelle.

Et avec un sourire sinistre :

— Si elle «rate» l'affaire dont elle est chargée, son compte est bon ! Il nous faut ces deux hommes. Si elle ne nous les livre pas, elle subira le sort que nous leur réservions.

— Vous comptiez sans doute les livrer à Shoukov ?

Il eut un nouveau sourire :

— Non ! Nous avons mieux que cela à notre disposition.

Et, comme je le regardais, effaré, il me dit, en ponctuant ses mots :

— Nous avons la «mort lente» !

— La «mort lente» ?

— Oui ! la «mort lente» ! Celle que «distillent» goutte à goutte nos bourreaux chinois, auprès desquels Pankratov et Shoukov, nos bourreaux ordinaires, ne sont que des apprentis...

— Ce doit être effroyable !

— Au delà de tout ce que tu peux imaginer, car la «mort lente», c'est la mort par l'épouvante !

— Et c'est cela que vous réservez à Konstantinowna ?

— Oh ! tu sais, elle n'en a pas l'exclusivité ! Nombreux sont ceux à qui nous avons dû appliquer ce supplice. Toi, par exemple, si tu nous trahissais, — maintenant que tu sais ! — tu serais immédiatement livré aux Chinois. Mais je suis persuadé que tu ne nous obligeras pas à en venir à cette extrémité. Tu es trop intelligent pour cela.

Il insista sur ces derniers mots...

Puis, se tournant vers Petrow, il s'enquit :

— Eh bien ! ces papiers, sont-ils prêts ?

Sans mot dire, Petrov me tendit l'insigne et la carte qui faisaient de moi un membre de la section secrète de la Tchéka...

— Je crois que nous n'avons plus rien à nous dire, reprit Gunslicht. Néanmoins, n'oublie pas que, désormais, tu jouis sur tout le territoire de l'Union soviétique — comme nous tous, d'ailleurs — d'un pouvoir illimité. Sache l'utiliser au mieux des intérêts de la Tchéka !

Ayant ainsi reçu mon congé, je m'apprêtai à sortir.

— Souviens-toi également, reprit Gunslicht en guise d'adieu, que j'attends avec impatience ton premier rapport. J'entends qu'il soit concluant.

Je m'étais arrêté...

— Mais si Konstantinowna n'est pas coupable ? s'il n'y a rien contre elle ? fis-je.

Martelant ses mots, il me répondit :

— Il y a quelque chose ! J'ai la certitude morale qu'elle trahit ! Or, de deux choses l'une : ou tu m'apporteras la preuve de cette trahison, ou c'est toi que je tiendrai pour un traître, car tu seras son complice.

Et, tandis que, assomé par le dilemne dans lequel il m'enfermait, je m'en allais, me demandant comment j'en pourrais bien sortir, il me répéta, un doigt dressé en l'air :

— Ou toi, ou elle ! Choisis !

Où je risque ma vie sur un coup de dé !

Ainsi je me trouvais placé en face de ce dilemne effarant : ou trahir Konstantinowna la Rouge — ce qui me vaudrait les bonnes grâces de la Tchéka, ou trahir la Tchéka, me mettant ainsi à dos tous les sbires de cette organisation aussi néfaste que redoutable...

Et ma mission ? Que devenait-elle en tout cela ?

Balloté par les événements, je me trouvais dans la situation d'un homme qui, projeté dans un torrent, s'efforce, mais en vain, de reprendre pied et que guette l'asphyxie...

Ah ça ! Allais-je me laisser faire ?

Et, trompant la confiance du grand-duc Dimitri Pawlowitch, reculerais-je devant la tâche que j'avais assumée ?

Il est certes malaisé de travailler dans un pays pareil, alors que, à chaque pas, on se heurte à un espion ou, qui pis est, à un traître.

Mais j'en avais vu d'autres, et je m'étais déjà trouvé, à maintes reprises, devant des difficultés pour le moins aussi graves...

C'est pourquoi, après avoir mûrement réfléchi, j'élaborai un plan d'une folle audace, mais qui par cela même, devait réussir.

Dès mon retour à l'hôtel de la Tverskaïa, je demandai à l'intendant de bien vouloir prévenir «Mademoiselle» que je désirais lui parler.

Elle me fit appeler aussitôt.

Avant que d'entrer dans son cabinet, je pus jeter à Anouchka l'avertissement que voici :

— Tout va bien ! Mais ne perdez pas un mot de l'entretien qui va avoir lieu et, quelles qu'elles soient, prévenez d'urgence Kriloff ou Kharassof des décisions qui vont être prises, car je vais jouer ma vie à pile ou face !

Elle inclina la tête en signe d'assentiment et, se dirigeant vers une tenture qu'elle écarta légèrement, elle mit à découvert un microphone qu'elle me désigna du doigt.

(à suivre)